



REGLEMENTS et CONTENTIEUX

CONFIGURATION REGLEMENTAIRE Réunion télématique du 8 Octobre 2026

Procès-Verbal n° 1

Président : Martial BANCE

Présents : André CAUMONT, Cédric CLAUZIER, Agnès FLEURY, Ludovic FONTAINE, Thierry MABIRE, Dominique PENNERAS, Anne-Marie RABAUD,

Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission Règlements et Contentieux décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel pour les sanctions concernant l'ensemble des dispositions prises ci-dessous.

ADOPTION DES PROCES VERBAUX

- Réunion règlementaire du 17 Juin 2026 publié sur le site foot clubs, en date du 19 Juin 2026, le PV est adopté à l'unanimité

DOSSIER A ETUDIER

Match 79682875 – RSG COURSEULLES (1) / CROUAY FOOTBALL CLUB (1). Départemental U15 à 8. Groupe Unique du 03/10/2026.

Evocation

Suite à un mail du 6 Octobre nous alertant sur des joueurs ayant participé à cette rencontre avec l'équipe du Crouay Football Club non inscrits sur la FMI.

Vu la FMI,
Vu les faits relatés,

Et selon l'article 3.3.2.1 du règlement disciplinaire des R.G. de la F.F.F,

La Commission,

Décide de transmettre le dossier à l'instruction.

Le Président : Martial BANCE

La Secrétaire : Agnès FLEURY

